

Chers Membres

Nous avons démarré l'année 2022 avec précaution, la situation sanitaire restait délicate, les contaminations baissaient mais nos hôpitaux restaient saturés.

Par précaution nous avons annulé notre soirée galette des rois prévue le dimanche 23 janvier. Le renouvellement des cotisations et l'enquête sur la participation aux projets 2022 demandée pour fin décembre s'est terminé fin janvier avec 15 non renouvellement.

Nous avons décidé de maintenir notre Assemblée Générale le dimanche 27 fév. 85 membres sur les 117 qui ont payé leur cotisation 2022 ont répondu à la convocation et 59 membres ont participé à la réunion.

Le comité a présenté le rapport d'activité 2021 :

- Le point de nos sorties, 51 randonnées, avec 746 participants.
- Le point des Marche d'Orientation : toutes ont été annulé pour raison sanitaire.
- Le point des activités balisages : 18 sorties reconnaissances et 25 sorties interventions qui représentent 203 h de travail bénévole, 189 km à pied et 677 km en voiture.
- Le point sur l'informatisation de l'ensemble des données des sentiers de notre secteur.
- Le point sur la sécurité lors de nos sorties. Notre Guide FRP nous a fait un rappel sécurité. La saison 2021 s'est déroulée sans incident. Mais continuons de rester vigilants en respectant nos chartes, disponibles sur notre site Web.
- Notre trésorière nous a présenté en détail les comptes 2021. Il en résulte un excédent de 217 € Nos réviseurs aux comptes ont donnée quitus à notre trésorière.
- Nous avons aussi fait une évaluation de notre stock de matériel de balisage et des t-shirts soit 2 483 €. Je rappelle que les t-shirts sont disponibles coût 15 €.
- Nos comptes ont été approuvé à l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale.

Nous avons repris notre saison 2022 le dimanche 06 mars avec 2 sorties ½ journée, une niveau-2 à Ferrette avec 14 participants et une niveau-1 à Altkirch avec 36 participants. On avait tous besoin de nous retrouver et se dégourdir les jambes.

A ce jour nous avons enregistré 96 participants aux sundgau-randos et 225 aux randos du dimanche. Nous avons participé aux Marche d'Orientation de Giromagny et Guewenheim. Nous avons dû décaler notre marche d'orientation programmée dimanche des rameaux 10 avril à cause de l'élection présidentielle car la salle Maison pour Tous de Bisel était utilisée comme bureau de vote. Nous avons reprogrammé notre M.O le 15 mai 2022. Après plusieurs mises à jour de notre dossier et la modification de l'appellation en Marche Orientée, (on suit un tracé sur carte IGN pour trouver 11 balises) et non plus Marche d'Orientation (on localise les balises avec la boussole).

L'autorisation préfectorale nous a été transmise le mercredi 11 mai soit 4 jours avant.

Un grand merci au 29 membres bénévoles qui nous ont aidés à préparer le parcours, poser les balises, gérer la sécurité du parcours, puis gérer l'accès et le parking, préparer la salle, cuisiner, distribuer les repas, boissons, confectionner et distribuer les desserts.

Nous avons reçu 82 préinscriptions à la marche et 52 aux repas.

Pas beaucoup de participants à l'ouverture de 8 h. Bonne surprise : la présence de FR3 Alsace avec Rund-Um proposée par la Fédération pour le 150^{ème} anniversaire, pour montrer les activités des Associations du Club Vosgien.

En résumé beaucoup de travail pour une faible participation. 92 membres de 11 Club Vosgien du district VI et 20 locaux ont réalisé le parcours. Nous avons vendu 83 repas pour 120 programmés. Beaucoup de participants ont tiré le repas du sac, changement de comportement résultant du covid. Dès que les participants avaient déjeuné ils rentraient pour profiter de la belle journée de soleil. Il a fallu anticiper la proclamation des résultats programmés pour 15h.

Cela nous a permis de ranger la cuisine la salle, le parcours et faire l'état des lieux avec la responsable de salle et rendre la clé à 18 h. Restait à diffuser les résultats sur le site.

Le lendemain rendre les boissons, ranger le matériel de balisage et faire les comptes.

Cette marche était programmée pour le 05 avril 2020 mieux vaut tard que jamais.

Mais il faut admettre que cela devient de plus en plus compliqué à réaliser.

En 2023 c'est Ferrette qui réalisera la Marche d'Orientation.

Nous avons repris notre programme de sortie avec quelques annulations liées à la météo de plus en plus capricieuse. Ce WE un groupe s de 17 personnes séjourne à Mouthe pour randonner dans le Jura.

Nous allons enfin réaliser le séjour programmé dans les Dolomites en 2020. Nous serons 57 participants à séjourner à l'Hôtel Les Alpes qui sera complet. 46 personnes en bus 11 personnes en voitures. Au programme 5 jours de randonnées en 2 groupes guidés par 2 guides locaux avec 1 journées de pause pour réaliser une excursion vers Cortina d'Ampezzo par la route panoramique. Par précaution nous avons décidé de prendre une assurance annulation pour tous les participants. En découle le règlement sur place de la taxe de séjour en liquide 2€ par jour par personne.

Mot du Président

L'année 2022 est une année de transition. On constate que le covid est toujours là, les règles anti-covid sont partiellement levées mais pas d'info claire sur celles qui restent. Le dossier et la gestion pour la MO en était la preuve, tout reste flou.

Pour gérer au mieux l'Association, il faut étudier et analyser les dossiers et projets avant de décider de la meilleure action possible pour les mener à bien. Or ces opérations ne trouvent pas preneurs au sein du Comité. Les prises de position ou avis demandés par mail restent souvent sans réponse, ce qui ne permet pas une gestion participative.

Je remercie les Responsables de sorties de donner de leurs temps pour préparer et guider la soixantaine de sorties de notre programme 2022.

Les baliseurs ont créé à la demande de la commune de Heimersdorf un nouveau circuit « Autour du Steinbach », ainsi que la maintenance du balisage de notre secteur.

Je demande aux 122 membres de notre association de rester des lanceurs d'alerte pour maintenir voire améliorer l'état du balisage des 380 km de sentiers balisés de notre secteur. Petit rappel de sécurité, l'article 1242 du code civil : On est responsable non seulement du dommage que l'on cause, par son propre fait, mais encore de celui causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde.

Je rappelle aux membres que toutes les informations sont consultables sur notre site avec mise à jour journalière grâce à Guy <https://www.club-vosgien-altkirch.fr>

Au plaisir de tous vous revoir lors de nos prochaines sorties.